



FICHE FORMATION

CAP « Accompagnant Educatif Petite Enfance »

Informations générales

- Formation de septembre à juin
- 560h de stages
- Formation niveau 3 (ancien niveau 5)
- Site de formation : Lycée Sainte Marie-GRAY

Formation financée par :

- Financement individuel
- Compte personnel de formation
- Employeur

Lien vers le référentiel du diplôme

- https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_accomp_educ/Annexes_CAP_AEPE.pdf

Objectifs opérationnels de formation

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation des repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et équipements.

Il peut notamment devenir ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), auxiliaire petite enfance dans les crèches, agent d'animation dans les centres de vacances, ou encore assistant maternel à domicile. Le titulaire de CAP AEPE peut exercer son activité professionnelle :

- En établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants.
- En école maternelle
- En accueil collectif de mineurs (ACM)
- A son domicile (comme salarié de particulier ou de crèche familiale)
- En maison d'assistant maternels (MAM)
- Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne)

L'exercice de métier prend en compte en permanence et de manière transverse :

- Le développement et les besoins fondamentaux de l'enfant
- Les besoins éducatifs spécifiques aux enfants en situation de vulnérabilité ou en situation de handicap
- Le contexte professionnel : règlement en vigueur, travail en équipe, ...
- La prévention des risques pour l'enfant
- La santé et la sécurité au travail

Le CAP AEPE s'inscrit comme un premier niveau d'un parcours de formation et/ou de qualification dans les secteurs sanitaire et social, médico-social. Ainsi le CAP AEPE permet l'accès à des formations délivrées par les Ministères chargés de l'Education Nationale, des affaires sociales, de la santé et de la famille, de l'agriculture, de la jeunesse et des sports. Telles que BPjeps, écoles d'auxiliaires de puériculture.

Nombre mini de participants

4

Nombre maxi de participants

20



Programme détaillé de la formation

EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne

EP2 : Exercer son activité en accueil collectif

- Inscrire son action dans le réseau des, relations enfant-parent-professionnels
- Exercer son activité en école maternelle
- Exercer son activité en EAJE et en ACM

EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels

Prévention-Santé-Environnement

Possibilité d'adapter le programme de formation en fonction des diplômes déjà obtenus : nous consulter

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, CAPA, BEP, BEPA) ou de niveau 4 (Baccalauréat général, technique ou professionnel)
- Satisfaire à un entretien individuel et compléter le dossier d'inscription. Au vu des résultats de l'entretien, des tests écrits peuvent être réalisés
- Les inscriptions débutent à compter du mois de mai précédent l'entrée en formation (nous contacter pour RDV)
- Possibilité de valider certains modules en fonction des diplômes obtenus (voir page 3)
- L'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap



POLITIQUE HANDICAP

Tout est mis en œuvre pour rendre accessibles les locaux de la formation.

- Mise en place d'une bande de guidage PMR
- Mise en place de bandes podotactiles
- Ascenseur à disposition
- Mains courantes
- Rampes fauteuils roulants

Résultats session précédente

Nombre de candidats présentés : 13 dont 5 apprentis

Nombre de candidats admis : 9

Taux d'obtention : 69.23%

Moyens pédagogiques et techniques

La formation est dispensée au sein du lycée Sainte Marie et dispose des moyens matériels et techniques mis en place pour les classes du lycée des services, à savoir :

- Salles de classe équipées (tables, chaises, vidéo projecteur sur tableau blanc)
- Salle informatique équipée de 21 postes complets plus un chariot mobil comportant 18 ordinateurs portables
- Plateaux techniques de soins de puériculture et d'entretien
- Cuisine pédagogique avec postes complets (plaques électriques, gaz, four électrique)
-



Evaluations de la formation

- Évaluations formatives tout au long de la formation
- CAP blancs
- Evaluation de la prestation (bilan écrit...)

Validation de la formation

- Formation diplômante
- L'obtention du CAP est conditionnée par l'obtention de la moyenne dans chacune des 3 épreuves professionnelles

Suivi de l'action

Livret d'accueil, livret de formation, livret d'accompagnement, enquêtes post formation.

Contact et informations utiles

[03.84.64.88.59](tel:03.84.64.88.59)/gray@cneap.fr
<https://lpp-sainte-marie.fr/>

Coût par bénéficiaire : nous consulter

Epreuves du CAP AEPE	Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CP JEPS) mention « animateur d'activités et de vie quotidienne »	Titre Assistant (e) de vie aux familles	Brevet d'études professionnelles agricoles Services aux personnes	CAP Services aux personnes et vente en espace rural	BEP Accompagnement, soins et services à la personne	Mention complémentaire Aide à domicile
Ministère responsable de la certification	Sports	Emploi	Agriculture et alimentation	Agriculture et alimentation	Education nationale et jeunesse	Education nationale et jeunesse
EP1 : Accompagner le développement		Dispense	Dispense		Dispense	
EP2 : Exercer son activité en accueil	Dispense				Dispense	
EP3 : Exercer son activité en accueil individuel		Dispense	Dispense	Dispense		Dispense